

Enfances Familles Générations

Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine

26 | 2017 Familles, hommes et masculinités

Les nouvelles masculinités en Suisse : une approche par l'idéologie de genre et la répartition du travail rémunéré et non rémunéré au sein des couples

New masculinity in Switzerland: an ideological approach to gender and the distribution of paid and unpaid work in couples

Hakim Ben Salah, Boris Wernli et Caroline Henchoz



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/efg/1315

ISSN: 1708-6310

Éditeur

Centre Urbanisation Culture Société (UCS) de l'INRS

Ce document vous est offert par Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne



Référence électronique

Hakim Ben Salah, Boris Wernli et Caroline Henchoz, « Les nouvelles masculinités en Suisse : une approche par l'idéologie de genre et la répartition du travail rémunéré et non rémunéré au sein des couples », *Enfances Familles Générations* [En ligne], 26 | 2017, mis en ligne le 14 mars 2017, consulté le 20 décembre 2017. URL : http://journals.openedition.org/efg/1315

Ce document a été généré automatiquement le 20 décembre 2017.



Enfances Familles Générations est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les nouvelles masculinités en Suisse : une approche par l'idéologie de genre et la répartition du travail rémunéré et non rémunéré au sein des couples

New masculinity in Switzerland: an ideological approach to gender and the distribution of paid and unpaid work in couples

Hakim Ben Salah, Boris Wernli et Caroline Henchoz

Introduction

Cet article repose sur le postulat que, dans l'ensemble des pays occidentaux, la masculinité et la féminité se sont essentiellement construites par une répartition sexuée du travail rémunéré et des tâches domestiques. En Suisse, l'idéal bourgeois du père pourvoyeur de revenu et de la mère au foyer en charge des tâches ménagères et des soins aux enfants s'est surtout diffusé après la Deuxième Guerre mondiale et il a été dominant jusqu'au milieu des années 1970 (Jobin, 1995). Ainsi, « en 1970, les trois quarts environ des couples avec des enfants de moins de 7 ans vivaient selon le modèle du père travaillant à plein temps et de la mère au foyer ; en 1990, leur proportion était encore de plus de 60 %, alors qu'elle n'atteignait plus que 37 % des ménages comparables en 2000 » (Office fédéral de la statistique, 2005 : 50). En 2012, cette configuration concerne moins d'un couple avec enfant de moins de 7 ans sur trois (Branger, 2013 : 18). En trois décennies, le taux d'activité moyen des femmes s'est élevé de 40 % à 78 % (Bühler et Heye, 2005). Et bien que la plupart des mères de jeunes enfants diminuent le nombre d'heures qu'elles passent sur le marché du travail, la majorité d'entre elles restent désormais professionnellement actives (Branger, 2013). En d'autres termes, en quelques décennies, la « masculinité

hégémonique » (Guionnet et Neveu, 2009 : 339) qui renvoie à une répartition sexuée des rôles a été concurrencée par d'autres modèles de masculinité. Ceux-ci ont, par exemple, été analysés dans le cadre du mouvement social des hommes (Messner, 1997 ; Clatterbaugh, 1997 ; Lindsay et al., 2011 ; Ben Salah, 2015 ; Ben Salah et al., 2016) ou dans les cas d'hommes sportifs ou universitaires (Anderson, 2005 ; 2009 ; Kimmel 2008). En revanche, les métamorphoses des masculinités eu égard à la division sexuée du travail sont, à notre connaissance, mal connues.

- Dans un premier temps, cet article s'appuie sur des indicateurs comme la prise en charge et la répartition du travail rémunéré et non rémunéré au sein du couple pour décrire les différentes formes de masculinité en présence aujourd'hui en Suisse. Dans un second temps, nous tenterons de comprendre comment ces différentes masculinités se construisent, notamment en regardant si elles traduisent une certaine idéologie de genre. Autrement dit, nous répondrons à la question suivante : les hommes qui ont des attitudes égalitaires les concrétisent-ils par une implication accrue dans le travail domestique et familial?
- Pour répondre à ces questions, nous mobilisons les données du Panel suisse de ménages¹, une enquête longitudinale multithématique lancée en 1999 qui a comme caractéristique de suivre annuellement l'ensemble des personnes âgées de 14 ans et plus faisant partie des ménages sélectionnés²). Cette enquête a également l'avantage de comporter des données sur les conjointes des hommes que nous étudions. Cela nous semble essentiel, car, à l'instar de Bourdieu (1990), nous considérons que la masculinité se construit en relation/en opposition avec la féminité. Cette approche nous permet de distinguer quatre formes de masculinité, qui, nous le verrons, s'expliquent moins par la mise en œuvre de représentations des rôles de genre et de l'égalité que par des facteurs bien plus pragmatiques.

Vers de nouvelles formes de masculinité?

Comme le relèvent un certain nombre d'auteurs (Sweet et Bumpass, 1987; Spain et Bianchi, 1996), le modèle de masculinité qui se construit dans le cadre d'une stricte répartition sexuée du travail au sein du couple est une réalité pour une part de plus en plus réduite de la population. D'une part, les hommes vivant en couple sont de moins en moins nombreux. Ainsi en Suisse, en 2012, moins de la moitié de la population (43 %) vivait dans des ménages composés d'un couple et d'au moins un enfant. De plus, parmi les ménages familiaux avec enfants, la part des familles monoparentales s'est accrue, passant de 10 % en 1970 à 15 % en 2012 (Office fédéral de la statistique, 2015a : 47). Cela implique qu'un certain nombre d'hommes se trouvent en situation de prendre en charge les tâches domestiques (à moins de recourir à un service salarié ou à un proche). D'autre part, au sein des couples, les rôles de genre se sont considérablement modifiés. Le recul du nombre de femmes au foyer (55 % des 30-34 ans en 1970, contre 17 % en 2000) (Office fédéral de la statistique, 2006 : 7) rend compte de cette diversification des rôles sociaux. L'accès sans précédent des femmes au marché du travail rémunéré ces dernières décennies, en particulier de mères, est révélateur. Si l'on se concentre sur les vingt dernières années (1991 à 2014), le taux de femmes actives occupées a progressé alors que celui des hommes a baissé (Office fédéral de la statistique, 2015b). En parallèle, le travail à temps partiel des hommes continue d'augmenter depuis les années 1990. Ces

- changements semblent témoigner de l'évolution de la place du travail rémunéré dans la construction des rôles de genre.
- Du côté du travail non rémunéré, on peut souligner l'émergence de nouvelles normes égalitaires sollicitant davantage les pères « dans [leur] capacité à combiner le temps familial et le temps professionnel » (Castelain-Meunier, 2001 : 73). Liechti et Schön-Bühlmann (2013) ont ainsi montré qu'en Suisse, une minorité de « pères engagés » se distinguent par un investissement dans les activités domestiques et parentales plus élevé que la moyenne³.
- Assiste-t-on pour autant à une remise en question de la prédominance d'un modèle de masculinité se traduisant par une division inégalitaire des tâches domestiques au sein du couple ? Afin de porter un regard sur les évolutions dans ce domaine, nous introduisons deux concepts masculinité orthodoxe et inclusive définis en fonction de leur distance avec les comportements étiquetés comme féminins (Anderson, 2009, 2005 : 338).
- 7 Ces concepts, appliqués à la division des tâches ménagères et de soins aux enfants, offrent la possibilité de penser et d'observer la coexistence de modèles de masculinité différenciés. Ils permettent également de prendre en considération les phénomènes de contestation ou de remplacement d'un modèle de masculinité hégémonique ou dominant au sein d'une société donnée (Connell, 1987, 1995, 2005).
- Dans le cadre de notre étude, une masculinité orthodoxe coïncidera avec des comportements conformes à la norme dominante en termes de répartition des tâches dans le couple, c'est-à-dire, pour les hommes, la non-participation aux travaux domestiques et une activité rémunérée à plein-temps. Au contraire, une masculinité inclusive s'actualisera à travers des pratiques masculines incorporant les tâches domestiques étiquetées comme féminines et une activité rémunérée à temps partiel.
- Par ailleurs, notre approche s'inscrit dans le cadre de référence des masculinités multiples (Imms, 2000 : 159) selon lequel les masculinités, hétérogènes et complexes, sont le résultat de processus de construction sociétaux et individuels. Ainsi, les individus n'adoptent pas automatiquement des rôles de genre prédéterminés, mais jouent un rôle actif dans leur construction, leur maintien ou leur rejet. Ce point de vue rejoint les observations d'autres auteurs sur la masculinité et la paternité, qui considèrent qu'on assiste aujourd'hui à une diversification, voire à une superposition des modèles (Deslauriers, 2002), qui tend à montrer que la « monoculture masculine est [désormais] en question » (Castelain-Meunier, 2005 : 7).

Masculinité et travail rémunéré

Dans cette optique, la masculinité orthodoxe se définit notamment par le rôle de pourvoyeur principal des revenus. Si le taux d'activité professionnel des hommes vivant en Suisse a baissé depuis les années 1990, il reste nettement plus élevé que celui des femmes : « 75 % de la population masculine et 63 % de la population féminine âgée de 15 ans ou plus exercent une activité professionnelle ou sont en quête d'un emploi » (Office fédéral de la statistique, 2015c). Cela a des conséquences sur la participation au budget du ménage. Ainsi, selon l'Office fédéral de la statistique (2015d) en 2013, seules deux femmes en couple sur dix contribuent à la moitié ou plus du budget du ménage. Cette proportion tombe à une femme sur dix lorsqu'elles ont des enfants. En moyenne, les hommes apportent presque sept francs sur dix dans le ménage (Office fédéral de la statistique,

2015d). Cette proportion est de six francs sur dix dans les couples sans enfant et de presque sept francs cinquante sur dix dans les couples avec enfant (Office fédéral de la statistique, 2015d). En ce sens, même si les femmes sont plus présentes sur le marché du travail, cela n'a pas contribué à redistribuer la prise en charge du travail rémunéré au sein des couples. Ainsi, « en 2012, le modèle d'activité professionnelle le plus fréquent entre les partenaires avec enfant(s) est celui du père qui travaille à plein temps et de la mère qui travaille à temps partiel. C'est celui d'un ménage familial sur deux ayant au moins un enfant de moins de 7 ans et d'un peu plus d'un ménage sur deux ayant un ou des enfants âgés de 7 à 14 ans » (Liechti et Schön-Bühlmann, 2013 : 7-8). Bien que le rôle de pourvoyeur principal de revenus semble encore faire partie des modèles de masculinité privilégiés en Suisse, nous recourons à différents indicateurs comme le revenu personnel annuel net des hommes et des femmes, la part du revenu⁴ total du ménage apporté par les hommes et le taux d'activité professionnelle des hommes et des femmes⁵ pour tenter de circonscrire d'autres formes de masculinité. On peut en effet s'attendre à trouver de multiples formes d'investissement professionnel chez les hommes. Par exemple, 16 % des hommes professionnellement actifs travaillent à temps partiel (Office fédéral de la statistique, 2015b) dont 8 % de pères (Liechti et Schön-Bühlmann, 2013 : 7). Néanmoins, cela semble rarement être pour s'investir dans le travail domestique. En effet, « ils ne sont qu'un peu plus d'un quart (27,2 %) à justifier leur temps partiel par la nécessité de s'occuper des enfants, [alors que] cette raison est évoquée par près de deux tiers (64,5 %) des mères travaillant à temps partiel. » (Liechti et Schön-Bühlmann, 2013:7).

Masculinité et travail non rémunéré

- La question de la (non) prise en charge du travail non rémunéré semble encore prédominante dans la construction de la masculinité. En 2013, le temps consacré au travail domestique et familial était de 22,6 heures par semaine pour les femmes contre 15,4 heures pour les hommes chez les partenaires sans enfant et de respectivement 55,5 heures par semaine contre 30,5 chez les partenaires avec des enfants dont le plus jeune a entre 0 et 6 ans (Office fédéral de la statistique, 2015e). Cependant, il est nécessaire de distinguer les différents types de tâches ménagères à laquelle on s'intéresse, car si les hommes s'investissent davantage dans les soins aux enfants (Liechti et Schön-Bühlmann, 2013), leur participation aux tâches ménagères de base (faire la cuisine, s'occuper du linge et des nettoyages) reste modeste et relativement stable durant les différentes étapes de la vie familiale (Henchoz et Wernli, 2010; Wernli et Henchoz, 2011).
- En plus de distinguer les tâches ménagères des tâches liées au soin des enfants, nous allons également discriminer notre population selon la personne les prend principalement en charge. Si plus d'un tiers des hommes prennent part aux tâches domestiques⁶, nous faisons l'hypothèse que certaines d'entre elles participent également à la construction de la masculinité (Connell, 1987 : 121). Zarca (1990) définit en effet trois types de tâches domestiques selon qu'elles soient prises en charge majoritairement par les femmes (les tâches féminines), majoritairement par les hommes (les tâches masculines) ou qu'elles soient partagées (les tâches négociables). En Suisse, dans les tâches ménagères féminines, on trouve par exemple la préparation des repas, le nettoyage, les courses et la lessive; les réparations et les travaux administratifs font partie des tâches masculines, alors que les achats sont des tâches négociables (Branger et al., 2003 : 76). Concernant les tâches liées aux enfants, jouer avec eux est une tâche

masculine, aider aux devoirs est une tâche négociable, alors que le reste des tâches évaluées semblent relever de la responsabilité féminine (Branger et al., 2003 : 76 ; Liechti et Schön-Bühlmann, 2013).

Pour synthétiser ce qui vient d'être mentionné, la masculinité orthodoxe, qui repose sur la prise en charge du travail rémunéré au détriment du travail domestique, semble encore dominante en Suisse. Malgré l'inscription durable des femmes sur le marché du travail, la masculinité inclusive (Anderson, 2005, 2009, qui se construirait dans une prise en charge (relativement) égale du travail rémunéré et domestique par les conjoints semble a priori peu présente. Les nouvelles masculinités que nous nous attendons à trouver semblent dès lors s'inscrire entre ces deux pôles, soit dans une redéfinition ou un déplacement des frontières dans la prise en charge du travail et non pas dans un complet bouleversement ou une remise en question des rôles traditionnels de genre.

Comprendre les masculinités et leur évolution en regard de la division sexuée du travail

- Dans la deuxième partie de ce travail, il s'agit d'expliquer comment se construisent ces différentes masculinités. Pour ce faire, nous testons différents facteurs explicatifs relevés dans les théories sur la répartition du travail rémunéré et domestique.
- Les premières explications soulignent l'importance des **facteurs structurels**, par exemple le fonctionnement du marché du travail ou encore les politiques en vigueur. Sur un plan juridique, la révision du droit matrimonial (1988) helvétique a conduit à « l'abolition du modèle patriarcal au profit du modèle partenarial, consacrant l'égalité des époux » (Dufour, 2006). Néanmoins, la politique familiale reste peu interventionniste en Suisse, les places d'accueil extra-scolaires sont encore peu nombreuses et relativement coûteuses (pour une comparaison avec le Québec, cf. Henchoz, 2014). Ainsi « seuls 4 % des enfants de moins de 3 ans sont pris en charge 30 heures et plus par semaine dans une structure formelle (moyenne UE-28: 14 %) » (Office fédéral de la statistique, 2015f). Conjugué à un marché du travail où les inégalités salariales sont encore fortes (Office fédéral de la statistique, 2015g) et où un emploi à plein temps implique de longues heures de présence (en moyenne 41,7 heures/semaine pour un salarié occupé à plein temps en 2014⁷), cela conduit nombre de couples à privilégier une répartition sexuée des tâches (Krüger et Levy, 2001 : Levy et al., 2006 ; Widmer et al. 2004).
- 16 Cette première explication permet de poser le cadre des conditions de possibilité d'émergence de nouvelles formes de masculinité en Suisse. Notre étude n'intégrant pas de comparaisons internationales, nous la testerons uniquement en regardant si le fait d'habiter dans un canton latin ou dans une agglomération a un impact sur les formes de masculinité en présence. L'offre de structures d'accueil extra-scolaires étant plus importante dans les milieux urbains (Commission fédérale de coordination pour les questions familiales COFF, 2008: 18) et l'autonomie et l'indépendance étant davantage valorisées dans les régions alémaniques où la conception plus libérale de l'État met l'accent sur l'émancipation des individus (Knüsel, 1994; Wernli, 2001), on peut en effet s'attendre à ce que le fait d'habiter en ville ou dans les régions alémaniques conduise à favoriser des masculinités moins traditionnelles.
- 17 Les secondes explications portent sur des **dimensions interactionnelles**. Un certain nombre d'études ont expliqué la répartition du travail rémunéré et domestique au sein du

couple par des négociations ou des échanges plus ou moins explicites entre les conjoints (Berk, 1985; West et Zimmermann, 1987). Des négociations dont l'issue – à savoir qui prendra en charge les tâches domestiques et familiales (considérées comme peu attractives selon ces théories) – dépendra du capital économique (la théorie de la dépendance économique), du capital humain (la théorie des ressources ou du temps que les partenaires ont à disposition pour s'y consacrer)⁸. Selon ces explications, qui considèrent la répartition du travail rémunéré et non rémunéré comme le fruit d'un échange, nous pouvons donc nous attendre à ce que les formes de masculinité émergentes s'expliquent par les revenus des hommes et/ou leur contribution financière au budget du ménage. Plus ceux-ci seront importants comparativement à ceux de leur conjointe, et plus on devrait s'attendre à ce qu'ils délaissent les tâches domestiques et familiales pour s'investir sur le marché du travail. Nous allons tester ces indicateurs de même que nous allons intégrer le taux d'activité des conjoints et leur niveau de formation.

Cette perspective peine toutefois à expliquer la persistance d'une répartition inégale entre hommes et femmes, en particulier dans les cas où hommes et femmes travaillent à plein temps (Taylor et al., 2015: 14). Pour ce faire, certains auteurs recourent aux idéologies de genre des individus, soit aux attitudes vis-à-vis des rôles, des droits et devoirs différenciés qui sont assignés aux hommes et aux femmes dans une société donnée (Kroska, 2007). Ces idéologies peuvent être traditionnelles ou égalitaires (Taylor et al., 2015: 14-15). Plusieurs recherches tendent à démontrer que l'idéologie genrée contribue à façonner la division du travail domestique (Artis et Pavalko, 2003; Cunningham, 2007). Une étude à grande échelle menée aux États-Unis (Brines, 1994) montre par exemple que les hommes traditionnels se trouvant dans une situation de dépendance économique par rapport à leur conjointe ont tendance à réparer cette transgression des rôles de genre en s'engageant moins dans les tâches domestiques. À l'inverse, certaines femmes qui occupent le rôle de pourvoyeuse principale dans le couple vont compenser leur pouvoir économique par un surinvestissement dans les tâches domestiques (voir aussi Tichenor, 2005). En ce sens, on peut s'attendre à ce que les hommes qui ont une idéologie genrée traditionnelle soient moins engagés dans les tâches domestiques et familiales que les hommes possédant une idéologie égalitaire. La question de savoir comment l'idéologie des femmes influence le travail non rémunéré des hommes sera également posée. L'idéologie de genre sera testée par différents indicateurs comme le positionnement sur l'axe idéologique gauche-droite, l'accord quant à des mesures pour favoriser le travail des femmes et quant à l'affirmation que les jeunes enfants souffrent du fait que leur mère travaille (cf. 4.4).

Données et méthodes

L'analyse porte sur les hommes en couple pour lesquels les données de leur conjointe sont aussi disponibles, ceci durant les années du panel où les indicateurs retenus pour mesurer l'idéologie genrée et la perception des inégalités de genre ont été collectés (vagues 4 à 11 et 13 du PSM, soit 2002 à 2009 et 2011, le questionnaire changeant partiellement chaque année). Ainsi, notre corpus de données comporte 13240 questionnaires téléphoniques validement complétés, relatifs à 3232 hommes différents, auxquels sont appariées les données de leurs conjointes (voir www.swisspanel.ch pour une information détaillée sur l'enquête).

De manière à gérer la pluralité des indicateurs disponibles, nous avons opté pour une technique permettant le classement dans des groupes partageant une similarité dans la manière de s'organiser dans la répartition du travail rémunéré et non rémunéré. Ceci permet des analyses plus parcimonieuses et moins redondantes que si nous avions étudié les indicateurs un par un. En outre, considérer plusieurs variables simultanément dans la construction de la typologie des masculinités nous permet de nous affranchir des singularités de chaque indicateur et ainsi de donner une cohérence plus grande à notre typologie. La technique de regroupement choisie (cluster TwoStep SPSS) est capable de gérer en même temps des variables continues et catégorielles sur des critères techniques. Elle opère en deux temps (Chiu et al., 2001; SPSS, 2001). Une première étape permet de préparer l'analyse et de réduire la complexité des données en mettant sur pied un arbre de classification. Lors de la seconde étape, l'algorithme détermine le nombre final de clusters sur la base d'un critère technique (BIC ou Bayesian Information Criterion). Cette approche permet de proposer une typologie des masculinités fondées sur la prise en charge du travail rémunéré et non rémunéré. La seconde étape de l'analyse consiste à tester les facteurs fournis par les théories explicatives concernant la répartition du travail rémunéré et non rémunéré pour déterminer les fondements de ces masculinités. Nous tenterons par exemple de voir si une idéologie de genre égalitaire se concrétise par une répartition plus égalitaire du travail. Pour ce faire, nous avons adopté un modèle de régression logistique multivariée multiniveau. Celui-ci permet de déterminer quels paramètres sont les plus à même de distinguer les types de masculinité du type de référence, à savoir la masculinité la plus courante en Suisse. Notre variable dépendante ayant un caractère dichotomique, le choix d'un modèle logistique multivarié s'impose. En effet, étant donné que nombre de variables indépendantes sont corrélées, il permet de mettre en évidence l'impact de chaque paramètre sous contrôle des autres. La stratégie multiniveau adoptée permet quant à elle de s'affranchir du postulat d'indépendance des observations et de tenir compte de la corrélation existant entre les observations successives d'un même individu.

Analyses

Le travail rémunéré et non rémunéré des hommes comparativement à celui des femmes

- 21 Le tableau 1 permet de dresser un état des lieux global de la prise en charge masculine du travail rémunéré et non rémunéré. Les indicateurs considérés dans notre algorithme de classification sont chaque fois exprimés en termes relatifs (en gris dans le tableau 1), et représentent la part de l'apport masculin dans le revenu total annuel net du ménage, dans le temps de travail ménager total et dans le temps de travail professionnel rémunéré. Afin de les mettre en lien avec l'implication des femmes, le tableau 1 recense les informations relatives aux hommes et aux femmes.
- 22 Conformément aux données présentées précédemment, dans les ménages suivis, les hommes sont généralement les pourvoyeurs de fonds principaux (en moyenne 71 % du revenu total des ménages), et ceci avec une variation relativement faible (écart-type de 21 %). Pour preuve, si le revenu moyen des hommes est de 92 118 Frs, celui des femmes atteint 33 364 Frs, la médiane étant chaque fois inférieure, en raison des revenus élevés qui tirent la moyenne vers le haut.

Ce modèle de masculinité orthodoxe se retrouve également dans le fait que les hommes sont nettement moins impliqués dans les tâches ménagères que leur partenaire (6,1 heures de travail ménager par semaine, contre 19,0). Ils accomplissent en moyenne 29 % du temps de travail ménager total au sein des ménages. La situation varie toutefois passablement de cas en cas, avec un écart-type relativement important de 23 % sur ce même indicateur. Dans le même sens, la majorité des hommes consacrent la plus grande partie du temps de travail professionnel total des ménages considérés (taux d'activité de 76 % en moyenne, contre 39 % pour les femmes, soit 66 % du temps total de travail salarié en moyenne), avec une assez faible variabilité des situations, comme pour le revenu (écart-type de 25 %).

Tableau 1 – Organisation du travail ménager et rémunéré, statistiques descriptives (moyennes, médianes et écarts-types)

	Moyenne	médiane	écart- type
revenu personnel annuel net en Frs, hommes	92 118	80 030	97 666
revenu personnel annuel net en Frs, femmes	33 364	25 000	35 747
part du revenu total apporté par les hommes, %	71 %	73 %	21 %
nombre d'heures de travail ménager, hommes	6,1	5,0	5,7
nombre d'heures de travail ménager, femmes	19,0	18,0	11,7
part du temps de travail ménager total accompli par les hommes, %	29 %	23 %	23 %
taux d'activité professionnelle, proportion d'un emploi à 100 %, hommes	76	100	40
taux d'activité professionnelle, proportion d'un emploi à 100 %, femmes	39	35	36
part du temps de travail professionnel total accompli par les hommes, %	66 %	64 %	25 %

- Si le modèle de masculinité orthodoxe semble prédominant, il reste encore à déterminer quels types de tâches ménagères les hommes prennent en charge. Nous les avons distinguées selon la personne qui les accomplit principalement à l'intérieur des couples considérés⁹, de manière à les définir comme masculines, féminines ou négociables si elles sont prises en charge à égalité par les conjoints ou par d'autres biais (femme de ménage, externalisation, etc.).
- Les statistiques descriptives des variables retenues dans notre algorithme de classification (tableau 2) permettent de montrer que dans la très large majorité des cas, les hommes n'endossent pas la responsabilité principale des tâches ménagères que sont les repas (8 %), les nettoyages et rangements (4 %), les courses (9 %), la lessive et le repassage (3 %). Celles-ci sont plutôt effectuées par leur partenaire (83 % pour la lessive et

le repassage, 72 % pour les repas, 68 % pour les nettoyages et rangements, 55 % pour les courses), voire à égalité ou d'une autre manière. Par la suite, afin d'accentuer le contraste entre les différents modes d'organisation dans notre procédure de classification, nous avons dichotomisé les variables du tableau 2, en séparant les cas où la responsabilité principale relevait de l'homme des autres situations (principalement la femme et à égalité, voire une autre personne, rémunérée ou non).

Tableau 2 - Organisation des tâches ménagères, statistiques descriptives (%)

	repas	nettoyages, rangements	faire les courses	lessive, repassage	tâches techniques	tâches administratives
principalement l'homme	8 %	4 %	9 %	3 %	73 %	38 %
principalement la femme	72 %	68 %	55 %	83 %	9 %	35 %
à égalité, ou autre solution	20 %	28 %	36 %	14 %	18 %	27 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Une typologie des masculinités selon les modes d'organisation du travail rémunéré et non rémunéré

- Sur la base des neuf indicateurs présentés dans les tableaux 1 et 2, quatre types de masculinité apparaissent. Par souci didactique, nous les avons nommées : « l'homme professionnel », « l'homme inclusif », « l'homme orthodoxe », et « l'homme traditionnel gestionnaire ».
- Ces types sont construits sur la base de la répartition des tâches ménagères (importance¹⁰ de 1,0 pour les 6 tâches retenues), puis de la participation dans les travaux ménagers (0,98), du temps de travail professionnel total (0,69) et finalement de la part de revenu total (0,51).
- Afin de dresser un premier portrait descriptif des hommes de ces différentes masculinités, le tableau 3 reprend dans sa première partie quelques statistiques relatives aux tâches ménagères décrites dans le tableau 2, à savoir le nombre moyen et médian de tâches effectuées à titre principal, ainsi que son écart-type, le nombre moyen de tâches techniques et administratives, ainsi qu'un score¹¹ total mesurant l'implication globale des hommes dans celles-ci. La seconde partie du tableau ventile les statistiques du tableau 2 (revenus, temps de travail ménager et de travail professionnel) pour chaque groupe, ainsi que celles d'autres indicateurs pertinents pour notre interprétation (âge, niveau de formation de l'homme et de sa partenaire, satisfaction du partage des tâches des deux partenaires). Les analyses multivariées qui viennent ensuite permettront d'étayer ce premier portrait.

Tableau 3 – Typologie de l'organisation du travail ménager et rémunéré, et statistiques descriptives par groupes (%, moyennes, médianes, écarts-types) – n=13 240

Groupe	homme professionnel	homme inclusif	homme orthodoxe	homme traditionnel gestionnaire	total
distribution – %	22 %	17 %	36 %	25 %	100 %
nb total de tâches – moyenne	0,31	2,55	1,00	2,00	1,35
nb total de tâches – médiane	0,00	2,00	1,00	2,00	1,00
nb total de tâches – écart- type	0,46	1,00	0,00	0,00	0,92
nombre de tâches hors tâches techniques et administration - moyenne	0,00	1,46	0,00	0,00	0,24
nombre de tâches hors tâches techniques et administration – médiane	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
nombre de tâches hors tâches techniques et administration – écart-type	0,00	0,80	0,00	0,00	0,63
nombre de tâches techniques – moyenne	0,00	0,71	1,00	1,00	0,73
nombre de tâches administratives - moyenne	0,31	0,39	0,00	1,00	0,38
score de tâches – moyenne	2,85	9,13	4,43	6,93	5,49
score de tâches – médiane	3,00	9,00	4,00	7,00	6,00
score de tâches - écart-type	1,95	2,63	1,40	1,07	2,77
âge en années - moyenne	50,4	51,2	48,9	52,4	50,5
niveau de formation, 0-10 - moyenne	6,8	6,3	6,2	6,6	6,5
niveau de formation de la partenaire, 0-10 - moyenne	5,3	5,5	5,1	5,1	5,2

revenu personnel annuel net en Frs, hommes - moyenne	108 446	81 612	86 393	92 831	92 078
revenu personnel annuel net en Frs, femmes - moyenne	29 790	47 818	34 115	25 657	33 338
part du revenu total apporté par les hommes - moyenne	75 %	62 %	71 %	76 %	71 %
nombre d'heures de travail ménager, hommes - moyenne	5,0	9,6	5,4	5,9	6,1
nombre d'heures de travail ménager, femmes - moyenne	21,0	13,8	19,1	20,7	19,0
part du temps de travail ménager total accompli par les hommes - moyenne	23 %	44 %	26 %	28 %	29 %
satisfaction du partage des travaux ménagers, hommes - échelle de 0 à 10 - moyenne	8,6	8,7	8,7	8,6	8,7
satisfaction du partage des travaux ménagers, femmes – échelle de 0 à 10 - moyenne	7,5	8,3	7,7	7,9	7,8
taux d'activité professionnelle, proportion d'un emploi à 100 %, hommes - moyenne	81 %	63 %	82 %	72 %	76 %
taux d'activité professionnelle, proportion d'un emploi à 100 %, femmes - moyenne	33 %	54 %	41 %	30 %	39 %
part du temps de travail professionnel total accompli par les hommes - moyenne	72 %	52 %	68 %	69 %	66 %

La classe la plus importante numériquement (36 %) est composée des « hommes orthodoxes », qui se distinguent par un investissement professionnel important et une prise en charge à titre principal uniquement¹² des tâches ménagères techniques, considérées comme masculines (les réparations, le réglage du chauffage, etc.). Hormis celles-ci, leur implication dans les tâches ménagères est réduite (score de tâches ménagères de 4,43, en moyenne 5,4 heures de ménage par semaine, contre 19,1 pour leur partenaire, soit 26 % du total), tandis qu'ils contribuent très majoritairement aux revenus de leur ménage (en moyenne, 71 % du revenu total) et sont bien plus impliqués sur le marché du travail rémunéré que leur partenaire (taux moyen d'activité de 82 %, contre

41 % pour le partenaire, soit 68 % du temps de travail professionnel total de leur ménage). On note leur niveau d'éducation généralement bas (6,2 sur une échelle standardisée des niveaux de formation helvétiques) par rapport aux autres catégories.

L'investissement professionnel de l'homme « traditionnel gestionnaire », qui représente 25 % des cas suivis, est proche de « l'orthodoxe » (69 % du temps de travail professionnel total). Son importante contribution au budget du ménage (en moyenne 76 % du revenu total) en fait également le pourvoyeur principal des revenus. Il se distingue toutefois par le fait qu'il ne prend pas seulement principalement en charge les tâches techniques mais aussi¹³ les tâches administratives, qui sont considérées comme des tâches négociables. Hormis ces deux postes, la responsabilité des autres tâches ménagères est laissée à sa partenaire. Son score de tâches est donc plus élevé (6,93), même si sa quote-part des travaux ménagers reste limitée (5,9 heures par semaine, contre 20,7 pour sa partenaire, soit 28 % du temps de travail ménager total). À noter que son âge (52,4) et son niveau de formation sont plus élevés (6,6) que ceux des « orthodoxes ».

«L'homme professionnel » représente 22 % des cas observés. Il se distingue par son implication importante sur le marché du travail (en moyenne un taux d'emploi de 81 %, contre 33 % pour sa partenaire, soit 72 % du temps de travail professionnel total du couple) et dans le budget familial (75 % des revenus totaux en moyenne, salaire moyen de 108 446 Frs, contre 29 790 pour sa partenaire) ainsi que sa quasi absence dans la prise en charge des tâches ménagères (score de 2,85, moyenne de ,31 tâches ménagères assumées à titre principal, et ceci exclusivement pour l'administration, 23 % du temps de travail ménager total en moyenne). Son niveau de formation moyen se distingue aussi en étant le plus élevé (6,8). Si le niveau de satisfaction des hommes quant à la répartition du travail ménager ne varie pas selon les types considérés, c'est dans ce type d'organisation qu'il est le plus faible pour les femmes (7,5 pour une moyenne de 7,8).

« L'homme inclusif », le moins répandu (17 % des cas), est celui qui consacre le plus de temps aux travaux ménagers et le moins de temps au travail salarié. Son score de tâches moyen est de 9,13, ce qui représente en moyenne 2,55 tâches effectuées principalement, dont 1,46 hors tâches techniques et administratives et 1,10 pour ces dernières. Il se caractérise aussi en assumant de manière principale au moins une des missions traditionnellement prises en charge par les femmes (repas, nettoyages et rangements, courses, lessive et le repassage). Ceci se traduit par un temps hebdomadaire consacré au ménage nettement plus important que celui des autres hommes (9,6 heures, contre 13,8 pour leur partenaire), et une quotité du travail domestique total du ménage élevée (44 %). En corollaire, son implication sur le marché du travail rémunéré est nettement plus faible que celle des autres hommes (taux moyen d'activité de 63 %, contre 54 % pour sa partenaire, 52 % du temps de travail professionnel total), de même que sa part du revenu total (62 % en moyenne). Par contre, sa partenaire a, de loin, le taux d'activité moyen (54 %) et le revenu féminin moyen (47 818 Frs) le plus élevé. C'est également elle qui s'implique le moins dans les tâches ménagères (13,8 heures par semaine). Elle est en outre généralement plus formée (5,5) que les partenaires des hommes des autres groupes. Ces différents résultats tendent à soutenir les explications de niveau interactionnel, même si l'homme reste encore le pourvoyeur principal de ressources financières. Il ne s'agit donc pas d'une inversion des rôles traditionnels, car même si comparativement aux autres cas la situation est nettement plus équilibrée, par rapport à sa compagne, l'homme inclusif prend en charge la quotité la plus importante de travail rémunéré et la plus faible de travail ménager. On note plutôt la constitution d'une répartition plus égalitaire du travail, qui peut s'expliquer par l'image des vases communicants. Les femmes de ces ménages, plus impliquées dans le travail rémunéré, contribuent moins aux tâches ménagères, alors que l'inverse est constaté chez les hommes. Cette répartition semble être particulièrement satisfaisante pour les femmes, puisque c'est dans ces ménages que leur satisfaction quant à la répartition des tâches ménagères est la plus élevée (8,3 sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « pas du tout satisfait » et 10 « tout à fait satisfait », contre 7,8 en moyenne, voire 7,5 chez les femmes « d'hommes professionnels »).

L'implication dans les tâches liées aux enfants

Les typologies établies jusqu'à présent concernent tous les hommes vivant en couple, qu'ils aient ou non des enfants. Le tableau 4 ci-dessous présente l'implication des pères dans les tâches relatives aux enfants¹⁴, à savoir s'occuper d'eux en cas de maladie, jouer avec eux, les amener à l'école et les aider pour les devoirs à domicile. Elle confirme la fiabilité de notre typologie puisque l'on retrouve les mêmes catégories qu'auparavant.

Tableau 4 - Mesures des tâches relatives aux enfants par modes d'organisation (moyennes, médianes, écarts-types et %)

		homme professionnel	homme inclusif	homme orthodoxe	homme traditionnel gestionnaire	total
score de	moyenne	1,52	3,03	1,60	1,75	1,78
tâches liées	médiane	1,00	2,00	1,00	2,00	1,00
aux enfants	écart-type	1,37	2,59	1,36	1,51	1,66
	surtout moi- même	1 %	15 %	1 %	1 %	3 %
s'occuper des enfants en cas de maladie	_	16 %	35 %	20 %	18 %	20 %
	surtout ma partenaire	83 %	50 %	79 %	81 %	77 %
	Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	surtout moi- même	3 %	10 %	3 %	4 %	4 %
jouer avec les enfants	à égalité, autre solution	59 %	71 %	65 %	63 %	64 %
	surtout ma partenaire	38 %	19 %	32 %	33 %	32 %

	Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	surtout moi- même	2 %	17 %	3 %	3 %	4 %
les amener à l'école, au jardin d'enfant	autre	41 %	49 %	41 %	41 %	42 %
	surtout ma partenaire	57 %	34 %	56 %	56 %	54 %
	Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	surtout moi- même	3 %	16 %	3 %	6 %	5 %
les aider pour les devoirs à domicile	_	38 %	45 %	39 %	42 %	40 %
	surtout ma partenaire	59 %	39 %	58 %	52 %	55 %
	total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

De manière générale, les hommes sont peu impliqués dans les tâches rattachées aux enfants. Si les « hommes professionnels » en sont rarement les principaux responsables, c'est également le cas pour les « orthodoxes » et les « traditionnels gestionnaires » (scores de tâches liées aux enfants respectivement de 1,52, 1,60 et 1,75). Les hommes « inclusifs » sont par contre plus souvent impliqués dans les activités relatives à leurs enfants (3,03), même si nous sommes encore très éloignés d'une situation paritaire (15 % s'occupent surtout eux-mêmes des enfants en cas de maladie, contre 50 % pour leur partenaire, 17 % les amènent à l'école, contre 34 %, 16 % les aident pour les devoirs, contre 39 %), sauf quand il s'agit de jouer avec eux, où la situation se rapproche de l'équilibre (10 % des pères le font principalement, 19 % les mères, et 71 % à égalité).

Les déterminants des masculinités

- La dernière étape d'analyse consiste à modéliser l'appartenance à l'une ou l'autre des quatre masculinités rencontrées. Pour ce faire, nous avons retenu une série de régressions logistiques multivariées multiniveau. Elles permettent de gérer la non-indépendance des observations issues d'un même individu ainsi que la multiplicité des variables susceptibles d'avoir une influence sur l'adoption d'un type de répartition des tâches ménagères et rémunérées plutôt qu'un autre.
- Chaque régression du tableau 5 explique la probabilité d'appartenir à une des trois masculinités les moins répandues par rapport à celle qui est majoritaire numériquement, soit la masculinité orthodoxe, à l'aide d'une série de paramètres dont nous mesurons l'influence.

- Ainsi, nous avons considéré l'âge¹⁶ de l'homme en années, sa nationalité, le fait d'habiter un canton latin (Suisse romande et Suisse italienne) ou dans une agglomération (centre urbain, selon la typologie officielle suisse), et d'être marié ou non. Sont aussi considérés le nombre d'enfants, le niveau de formation¹⁷ de l'homme et de sa partenaire, le revenu personnel net des deux conjoints ainsi que leur taux d'activité. Pour ce faire, des catégories ont été constituées, en reprenant les seuils retenus dans la nomenclature officielle suisse¹⁸, postulant ainsi explicitement que son effet n'est pas continu.
- Finalement, deux variables mesurent l'idéologie genrée, alors qu'une troisième relève le positionnement sur l'axe idéologique gauche-droite¹⁹, ceci pour chacun des partenaires. La première question porte sur l'accord quant à des mesures²⁰ pour favoriser les femmes en Suisse. La seconde teste une affirmation²¹ relative au fait que les jeunes enfants souffriraient du fait que leur mère travaille. Une analyse factorielle portant sur un groupe de variables récoltant les opinions quant à la famille et à son organisation²² a mis en évidence que les deux questions susmentionnées, en plus d'être disponibles durant le plus grand nombre possible de vagues du PSM (9 vagues), sont les plus représentatives de deux dimensions différentes de l'idéologie genrée, à savoir la perception de l'inégalité entre femmes et hommes en Suisse, et les préjugés vis-à-vis des femmes. L'inclusion de l'axe idéologique gauche-droite dans le modèle s'explique par la pertinence de cette dimension dans le contexte politique suisse.

Tableau 5 - Déterminants du mode d'organisation (odds ratios et statistiques de fit)

	homme professionnel		homme inclusif		homme traditionn gestionnai	
	Exp(B)	Sig.	Exp (B)	Sig.	Exp(B)	Sig.
âge en années	1,025	***	1,002	ns	1,028	***
nationalité suisse (0=non, 1=oui)	0,836	ns	0,849	ns	1,108	ns
habite un canton latin (0=non, 1=oui)	1,139	ns	1,065	ns	1,252	ns
habite dans une agglomération (0=non, 1=oui)	1,549	***	1,292	(*)	0,917	ns
état civil marié (0=non, 1=oui)	0,929	ns	0,743	(*)	1,910	***
nombre d'enfants	1,122	*	0,830	**	1,079	ns
niveau de formation, 0-10	1,083	***	0,988	ns	1,127	***
niveau de formation de la partenaire, 0-10	0,988	ns	1,027	ns	0,964	ns
taux d'activité – 0 % – ne travaille pas	0,570	***	5,925	***	2,198	***
taux d'activité – 1-49%	0,559	**	3,539	***	2,448	***

			,			
taux d'activité – 50-89%	0,677	**	1,806	***	1,365	*
taux d'activité – 90-100% – catégorie de référence						
taux d'activité de la partenaire - 0 % - ne travaille pas	1,534	**	0,199	***	0,989	ns
taux d'activité de la partenaire - 1-49%	1,191	ns	0,208	***	1,169	ns
taux d'activité de la partenaire – 50-89%	0,848	ns	0,477	***	1,030	ns
taux d'activité de la partenaire – 90-100% - catégorie de référence						
revenu personnel net, en 10 000 Frs	1,014	*	1,002	ns	1,019	**
revenu personnel net de la partenaire, en 10 000 Frs	0,998	ns	0,994	ns	0,926	***
mesures pour favoriser les femmes, 0-10	0,984	ns	1,011	ns	0,948	***
enfant en âge préscolaire souffre du fait que sa mère travaille, 0-10	0,957	***	0,985	ns	1,025	(*)
mesures pour favoriser les femmes – partenaire, 0-10	1,034	*	1,021	ns	1,073	***
enfant en âge préscolaire souffre du fait que sa mère travaille – partenaire, 0-10	l	ns	1,003	ns	1,011	ns
position idéologique gauche-droite, 0-10	0,981	ns	0,999	ns	0,973	ns
position idéologique gauche-droite – partenaire, 0-10	0,988	ns	0,899	***	0,993	ns
				-		
nombre de personnes différentes	2323		2273		2387	
nombre d'observations	7264		6620		7598	
constante : variance effet aléatoire	6,342	***	6,701	***	9,245	***
ICC	0,658		0,671		0,738	
	_		_			

*** P.<.001 ; ** P.<.01 ; * P.<.05 ; (*) P. <.10 ; NS NON SIGNIFICATIF

Le tableau 5 montre que l'homme « traditionnel gestionnaire » se distingue de « l'orthodoxe » par le fait qu'il est nettement plus souvent marié (odds ratio de 1,91), qu'il a une probabilité bien plus importante de ne pas travailler (2,20) ou d'être actif à moins de 50 % (2,45), voire entre 50 et 89 % (1,37). Toutes choses égales par ailleurs, son âge est aussi légèrement plus élevé (odds ratio de 1,028), ce qui va dans le même sens. Son niveau de formation est plus haut (1,13), de même que son revenu personnel net (1,02), tandis que celui de sa partenaire est plus bas (0,93). Au niveau de l'idéologie genrée, il est moins souvent en faveur de mesures visant à favoriser les femmes en Suisse (0,95), tandis que sa partenaire est plus en faveur de telles mesures (1,07) que la conjointe de l'homme orthodoxe.

«L'homme professionnel » habite plus souvent dans une agglomération (1,55) et a une probabilité nettement plus faible de ne pas travailler (0,57) ou d'avoir un emploi à temps partiel (0,56 pour 1-49% et 0,68 pour 50-89%) que l'homme « orthodoxe ». Par contre, sa partenaire est bien plus susceptible de ne pas avoir d'emploi rémunéré (1,53) que la conjointe de l'homme orthodoxe. Le niveau de formation du « professionnel » est légèrement plus élevé (1,08), de même que son revenu (1,01), son âge (1,03) et le nombre de ses enfants (1,12). Quant à ses valeurs, il est moins d'avis que les petits enfants souffrent quand leur mère travaille (0,96), tandis que sa partenaire voudrait plus souvent des mesures en faveur des femmes (1,03).

«L'homme inclusif » a une probabilité relative bien plus élevée (5,93) de ne pas avoir d'activité rémunérée ou d'avoir un taux d'activité bas (3,54 pour 1-49%), voire à temps partiel (1,81 pour 50-89%) que l'homme orthodoxe. A contrario, sa partenaire sera bien plus souvent active professionnellement que celle de l'homme orthodoxe (odds ratio très bas, 0,20, de ne pas avoir d'activité rémunérée, 0,21 d'avoir un taux de 1-49 %, et 0,48 pour un taux de 50-89 %). «L'homme inclusif » habite plus fréquemment dans une agglomération (1,29, p.=0,062), et est moins susceptible d'être marié (0,74, p.=,056) et d'avoir des enfants (0,83). On peut ajouter qu'il ne se distingue pas au niveau de son âge et revenu, ni de ses valeurs d'ailleurs. Par contre, si ses propres préférences politiques n'ont pas d'impact, on remarque un net effet du positionnement idéologique de sa partenaire (0,90) ; plus celle-ci se situe à droite sur l'échiquier politique, moindre est sa probabilité de vivre avec un « homme inclusif ».

En contraste avec les résultats susmentionnés, on peut livrer un bref portrait de « l'homme orthodoxe », catégorie de référence dans cette analyse. Plus jeune que « l'homme professionnel » et que « l'homme traditionnel gestionnaire », il est aussi bien plus souvent actif professionnellement que ce dernier et que « l'homme inclusif ». Son revenu est inférieur à la moyenne, de même que son niveau de formation. Sa partenaire a, par contre, un taux d'activité réduit par rapport à celle de « l'homme inclusif », mais a plus souvent un travail rémunéré que celle de « l'homme professionnel ». On le trouve, tout comme « l'homme traditionnel gestionnaire », plus facilement hors des centres urbains. Moins souvent marié que ce dernier, il ne s'en distingue guère au niveau des valeurs.

Bien que les paramètres évoqués ci-dessous n'aient pas eu d'impact statistiquement significatif et qu'ils doivent par conséquent être compris comme des tendances indicatives²³, ils nous permettent d'affiner le profil professionnel des hommes de chaque groupe. Ainsi, les « hommes professionnels » se recrutent plus souvent parmi les dirigeants (19 % sont dirigeants alors que ces derniers représentent 14 % de l'ensemble de

l'échantillon considéré) et les cadres (28 % contre 26 %). Ils exercent plus des professions libérales (6 % contre 4 %) et académiques (27 % contre 23 %), avec une forte surreprésentation dans le secteur financier (13 % contre 8 %). Ceci corrobore leur niveau de formation et de revenu élevés, peut expliquer leur fort engagement professionnel.

- Les « hommes inclusifs » comptent plus de personnel très qualifié (8 % contre 5 %) et qualifié non manuel (17 % contre 15 %), avec une prédilection pour les secteurs de l'éducation (9 % contre 7 %), du social (7 % contre 6 %) et des services à la communauté (7 % contre 5 %).
- Les hommes « orthodoxes » se recrutent plus fréquemment parmi les travailleurs manuels qualifiés (12 % contre 9 %) et les petits indépendants (17 % contre 15 %), ainsi que les ouvriers (21 % contre 19 %); on les retrouve plus souvent dans l'industrie et l'artisanat (25 % contre 21 %), ainsi que dans le secteur agricole (3 % contre 2 %).
- Finalement, les « traditionnels gestionnaires », quand ils sont actifs professionnellement, se distinguent des « orthodoxes » par une surreprésentation parmi les dirigeants et les cadres (19 % contre 15 %) ainsi que dans le personnel qualifié non manuel (12 % contre 10 %). Ils travaillent bien plus souvent dans le secteur tertiaire (75 % contre 60 %). Ceci renvoie aussi à leur niveau de formation et de revenu plus élevé.

Synthèse et conclusion

- 47 Plus que l'émergence de modèles de masculinité qui viendraient contester ou remplacer un modèle de masculinité hégémonique ou dominant (Connell, 1987, 1995, 2005), nos résultats tendent à montrer que pour la Suisse du moins, on observe davantage une déclinaison du modèle de masculinité hégémonique. Malgré les changements (relatifs) que l'on observe depuis quelques décennies concernant la place du travail salarié dans la vie des hommes et des femmes et la popularité croissante des valeurs comme l'égalité, les hommes restent moins engagés dans le travail domestique et familial que leur conjointe et demeurent, pour la plupart, les principaux pourvoyeurs de revenus du ménage. Ce dernier aspect semble central dans la constitution de la masculinité en Suisse, puisqu'on le retrouve dans tous les types de masculinité mis à jour. Ce constat tendrait donc à valider l'existence d'un modèle de masculinité hégémonique dans la société helvétique. Néanmoins, l'analyse relève que ce modèle hégémonique se décline en diverses nuances. La masculinité orthodoxe, qui se distingue par une implication massive des hommes dans le monde du travail salarié et un investissement modeste et ciblé sur des tâches domestiques masculines dans le monde privé, reste largement prédominante. Un certain nombre d'hommes, « les traditionnels gestionnaires », ajoutent à leurs activités domestiques des tâches plus négociables comme l'administration du ménage. Aux deux extrémités de notre palette, on trouve « l'homme professionnel », qui s'investit largement dans le travail rémunéré au détriment du travail non rémunéré et enfin «l'homme inclusif ». S'il reste le pourvoyeur de fonds principal du foyer, il est celui qui tend le plus vers un partage égalitaire des tâches domestiques et parentales. Au vu du nombre minoritaire « d'hommes inclusifs » dans nos résultats, il n'est toutefois pas possible d'interpréter ce type de masculinité comme une marque de contestation du modèle hégémonique.
- En ce sens, nos résultats tendent plutôt à démontrer que les « nouvelles » masculinités ne s'inscrivent pas en rupture avec le passé, mais plutôt en continuité avec celui-ci, ce qui

conforte notre hypothèse d'une déclinaison de la « masculinité hégémonique ». Comme le relèvent Guionnet et Neveu (2009: 339), l'adjectif hégémonique souligne ici « l'importance d'une norme qui, alors même qu'elle peut n'être assumée subjectivement que par un nombre restreint d'hommes, n'en constitue pas moins un idéal objectif de référence ». Il rend également compte de « ce rôle de matrice idéologique, de modèle culturel assez puissant pour produire des effets jusque sur ceux qui le contestent» (Guionnet et Neveu, 2009: 339).

La prégnance de ce modèle culturel de masculinité hégémonique s'explique en partie par le contexte helvétique qui favorise, comme nous l'avons dit précédemment, une complémentarité des rôles au sein du couple. Le rôle central du contexte structurel et institutionnel est également confirmé par d'autres résultats (hypothèse structurelle). Ainsi, le fait de vivre dans un centre urbain contribue à accentuer les extrêmes, les figures de « l'homme professionnel », et de « l'homme inclusif » y étant plus répandues. On peut l'expliquer par les infrastructures présentes, que ce soit en termes de modes de garde à disposition ou de grandes entreprises implantées, qui favorisent la diffusion de ces deux figures de la masculinité.

Nos résultats soulignent également le rôle prépondérant des capitaux économiques et humains des conjoints dans la construction des masculinités en présence (hypothèse interactionnelle). Globalement, la participation aux tâches non rémunérée des hommes est inversement proportionnelle à leurs revenus et leur contribution au budget du ménage. Leur taux d'activité rémunérée joue un rôle déterminant dans la répartition des tâches. Autrement dit, la contribution des hommes aux travaux domestiques et familiaux dépend de leur revenu ainsi que du temps qu'ils ont à y consacrer, ce qui tend à montrer qu'ils peuvent mobiliser ces capitaux lorsqu'il s'agit de négocier la répartition du travail domestique au sein du couple (ce qui n'est pas ou peu le cas des femmes, cf. Henchoz et Wernli, 2010).

Notre résultat le plus surprenant reste toutefois le faible impact de l'idéologie de genre sur les masculinités. L'idéologie de genre des hommes et de leur compagne a, toutes choses égales par ailleurs, bien peu de poids dans les modèles explicatifs. La construction de la masculinité par la prise en charge du travail rémunéré et domestique semble rarement être la concrétisation d'une pensée égalitaire ou traditionnelle. Comme nous l'avons souligné plus haut, elle semble davantage être rattachée à des dimensions contextuelles et interactionnelles qu'individuelles, si on considère l'idéologie de genre comme une valeur individuelle.

Comment expliquer ce résultat? Premièrement, nous pouvons supposer que l'effet de l'idéologie de genre sur la constitution des masculinités apparait aussi de manière sous-jacente dans les dimensions structurelles et interactionnelles testées. Par exemple, une réduction du temps de travail rémunéré pour l'homme, assortie d'une augmentation de celui de sa partenaire, peut aussi se lire comme le résultat de la mise en pratique de certaines valeurs. En d'autres termes, l'idéologie de genre a peut-être un effet qui est sous-estimé ici, car elle peut avoir des conséquences sur différentes dimensions de la vie quotidienne. Deuxièmement, notre mesure de l'idéologie de genre est susceptible de connaître des biais. L'examen de la distribution des indicateurs de l'idéologie genrée montre une dispersion relativement faible et donc une concentration des réponses sur une partie plus réduite du spectre des réponses possibles. Autrement dit, la majorité des personnes concernées partagent des opinions très proches. Cela est peut-être lié à des biais de désirabilité sociale (on cherche à produire la réponse que l'on juge la plus

adéquate socialement), néanmoins si la variation des réponses est restreinte, mécaniquement les indicateurs auront un impact réduit. Troisièmement, notre mesure de l'idéologie de genre est imparfaite et limitée. Elle ne porte que sur deux dimensions : la perception de l'inégalité entre femmes et hommes en Suisse et les préjugés vis-à-vis des femmes. Or, pour tester plus efficacement le lien entre les modèles de masculinité dans la prise en charge des tâches domestiques et l'idéologie de genre des hommes, il serait nécessaire de mobiliser des indicateurs reflétant davantage l'idéologie de la masculinité, c'est-à-dire exprimant les croyances sur ce qui constitue des comportements acceptables ou non pour un homme (Pleck et al., 1993; Thompson et Pleck, 1986). Un instrument opérationnalisant conjointement ces deux domaines (idéologie de la masculinité et prise en charge du travail rémunéré et non rémunéré) reste, à notre connaissance, à développer.

BIBLIOGRAPHIE

Anderson, E. 2009. Inclusive Masculinity, New York, Routledge.

Anderson, E. 2005. « Orthodox and Inclusive Masculinity: Competing Masculinities Among Heterosexual Men in a Feminized Terrain », *Sociological Perspectives*, vol. 48, no 3, p. 337-355.

Artis, J. et E. Pavalko. 2003. « Explaining the Decline in Women's Household Labor: Individual Change and Cohort Differences », *Journal of Marriage and Family*, vol. 65, no 3, p. 746-761.

Becker, G. 1981. A Treatise on the Family, Cambridge, Harvard University Press.

Ben Salah, H., J.M. Deslauriers et R. Knüsel. 2016. « Des hommes en mouvement en Suisse. Trois perspectives sur la masculinité », *Revue suisse de sociologie*, vol. 42, no 1.

Ben Salah, H. 2015. Des hommes en mouvement. Vers une reconfiguration des modèles masculins ? L'exemple de la Suisse, Berne, Peter Lang.

Berk, S. 1985. The Gender Factory: The Apportionment of Work in American Households, New York, Plenum Press.

Blood, R. et D. Wolfe. 1960. Husbands and Wives, Glencoe, Free Press.

Bourdieu, P. 1990. « La domination masculine », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 84, no 1, p. 2-31.

Branger, K. 2013. Vers l'égalité entre femmes et hommes : Situation et évolution, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique.

Branger, K., P. Gazareth et J. Schön-Bühlmann. 2003. *Vers l'égalité ? La situation des femmes et des hommes en Suisse. Troisième rapport statistique*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique.

Brines, J. 1994. « Economic Dependency, Gender, and the Division of Labor at Home », *American Journal of Sociology*, vol. 100, no 3, p. 652-688.

Bühler, E. et Heye, C. 2005. Avancée et stagnation dans la problématique de l'égalité entre hommes et femmes de 1970 à 2000, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique.

Castelain-Meunier, C. 2005. Les métamorphoses du masculin, Paris, Presses universitaires de France.

Castelain-Meunier, C. 2001. « Paternité, virilité et identité », dans La problématique paternelle, sous la dir. C. Zaouche-Gaudron, Paris, Eres, p. 169-176.

Chesters, J. 2013. « Gender Convergence in Core Housework Hours: Assessing the Relevance of Earlier Approaches for Explaining Current Trends », *Journal of Sociology*, vol. 49, no 1, p. 78-96.

Chiu, T., D. Fang, J. Chen, Y. Wang et C. Jeris. 2001. « A Robust and Scalable Clustering Algorithm for Mixed Type Attributes in Large Database Environment », dans Proceedings of the 7th ACM SIGKDD International Conference on Knowledge Discovery and Data Mining 2001, p. 263–268.

Clatterbaugh, K. 1997. Contemporary Perspectives on Masculinity, (2^e édition), Boulder, Westview Press

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales COFF. 2008. L'accueil de jour extrafamilial et parascolaire en Suisse. Un état des lieux de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales COFF, Berne, Confédération suisse.

Connell, RW. 2005. « Growing up Masculine: Rethinking the Significance of Adolescence in the Making of Masculinities », *Irish Journal of Sociology*, vol. 14, no. 2, p. 11-28.

Connell, R.W. 1995. Masculinities, Berkeley, University of California Press.

Connell, R.W. 1987. Gender and Power, Cambridge, Polity Press.

Cunningham, M. 2007. « Influences of Women's Employment on the Gendered Division of Household Labor over the Life Course: Evidence from a 31 year panel study », *Journal of Family Issues*, vol. 28, p. 422-444.

Deslauriers, J.-M. 2002. « L'évolution du rôle du père au Québec », *Intervention*, vol. 116, p. 143-157.

Dufour, A. 2006. « Droit matrimonial ». Dans *Dictionnaire historique de la Suisse*. http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F9608.php (consulté le 14 juin 2015).

Gough, M. et A. A. Killewald. 2010. *Gender, Job Loss, and Housework: The Time Availability Hypothesis Revisited*, Ann Arbor, Population Studies Center.

Guionnet, C. et E. Neveu. 2009. Féminins-masculins: Sociologie du genre, (2º édition), Paris, Armand Colin.

Henchoz, C. 2014. « Des effets pervers des politiques d'égalité. L'exemple de la Suisse et du Québec », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches. http://sociologies.revues.org/4635 (consulté le 3 novembre 2015).

Henchoz, C. et B. Wernli. 2010. « Cycle de vie et travaux ménagers en Suisse. L'investissement ménager des hommes et des femmes lors des étapes de la construction familiale », Revue suisse de sociologie, vol. 36, no 2, p. 235-257.

Imms, W. D. 2000. « Multiple Masculinities and the Schooling of Boys », *Canadian Journal of Education/Revue canadienne de l'education*, vol. 25, no 2, p. 152-165.

Jobin, C. 1995. La discrimination sexuelle : entre les activités professionnelles et domestiques, Lausanne, Edition d'en bas.

Kimmel, M. 2008. Guyland: The Perilous World Where Boys Become Men, New York, Harper.

Knüsel, R. 1994. Plurilinguisme et enjeux politiques. Les minorités ethnolinguistiques autochtones à territoire : l'exemple du cas helvétique, Lausanne, Payot.

Kroska, A. 2007. « Gender Ideology and Gender Role Ideology ». Dans G. Ritzer (ed.), *Blackwell Encyclopedia of Sociology*. http://www.blackwellreference.com/subscriber/tocnode.html? id=g9781405124331_chunk_g978140512433113_ss1-19 (consulté le 5 septembre 2015)

Krüger H. et R. Levy. 2001. « Linking Life Courses, Work, and the Family: Theorizing a not so Visible Nexus Between Women and Men », *The Canadian Journal of Sociology*, vol. 26, no 2, p. 145-166.

Levy, R., J.-A. Gauthier et E. Widmer. 2006. « Entre contraintes institutionnelle et domestique : les parcours de vie masculins et féminins en Suisse », *The Canadian Journal of Sociology*, vol. 31, no 4, p. 461-489.

Liechti, C., et J. Schön-Bühlmann. 2013. Les pères engagés dans la sphère domestique et familiale. Module sur le travail non rémunéré 2010 de l'enquête suisse sur la population active, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique.

Lindsay, J., G. Rondeau et J.-Y. Desgagnés. 2011. « Bilan et perspectives du mouvement social des hommes au Québec entre 1975 et 2010 », dans *Regards sur les hommes et les masculinités. Comprendre et intervenir*, sous la dir. de J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. Genest- Dufault, D. Blanchette et J-Y. Desgagnés, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 13-43.

Messner, M. 1997. Politics of Masculinities, Lanham, Altamira Press.

Office fédéral de la statistique. 2015a. Formes des familles et des ménages, Département fédéral de l'intérieur. http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/gleichstellungsatlas/familien_und_haushaltsformen/einelternfamilien.html (consulté le 5 septembre 2015).

Office fédéral de la statistique. 2015b. Egalité entre femmes et hommes-Données, indicateurs. Taux d'activité. Département fédéral de l'intérieur, professionnelle. http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/20/05/blank/key/erwerbstaetigkeit/erwerbseteiligung.html (consulté le 10 septembre 2015)

Office fédéral de la statistique. 2015c. Egalité entre femmes et hommes. Données, indicateurs. Travail à temps partiel. Département fédéral de l'intérieur. http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/20/05/blank/key/erwerbstaetigkeit/teilzeit (consulté le 5 septembre 2015).

Office fédéral de la statistique. 2015d. Egalité entre femmes et hommes. Données, indicateurs. Contribution au revenu du travail du ménage. Département fédéral de l'intérieur. http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/20/05/blank/key/Vereinbarkeit/beitrag.html (consulté le 5 septembre 2015).

Office fédéral de la statistique. 2015e. Egalité entre femmes et hommes-Données, indicateurs. Temps consacré au travail domestique et familial. Département fédéral de l'intérieur. http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/06/blank/key/haus-und-familienarbeit/Zeitaufwand.html (consulté le 5 septembre 2015).

Office fédéral de la statistique. 2015f. Familles, ménages - Données, indicateurs. Comparaisons européennes, Département fédéral de l'intérieur. http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/04/blank/key/04/04.html (consulté le 3 septembre 2015).

Office fédéral de la statistique. 2015g. Travail rémunéré et profession. Temps consacré au travail domestique et familial, Département fédéral de l'intérieur. http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/gleichstellungsatlas/erwerbsarbeit_und_beruf/lohnungleichheit.html (consulté le 10 septembre 2015).

Office fédéral de la statistique. 2015h. *Activité professionnelle et temps de travail – Indicateurs. Heures normales de travail*, Département fédéral de l'intérieur. http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/02/blank/key/arbeitszeit0/normale_arbeitszeit.html (consulté le 14 septembre 2015).

Office fédéral de la statistique. 2006. Travail familial, modèles d'activité rémunérée et répartition du travail domestique, Neuchâtel, OFS.

Office fédéral de la statistique. 2005. Enquête sur les revenus et la consommation 2003, Neuchâtel, OFS.

Pleck, J., F. Sonenstein, et L. Ku. 1993. « Masculinity Ideology: Its Impact on Adolescent Males' Heterosexual Relationships », *Journal of Social Issues*, vol. 49, no 3, p. 11-29.

Spain, D., et S.M. Bianchi. 1996. Balancing Act: Motherhood, Marriage and Employment Among American Women, New York, Sage.

SPSS Inc. 2001. The SPSS TwoStep cluster component. A scalable component enabling more efficient customer segmentation. White paper – technical report, Chicago. ftp://ftp.spss.com/pub/web/wp/TSCWP-0101.pdf.

Sweet, J. A. et L. L. Bumpass. 1987. *American Families and Households*, New York, Russell Sage Foundation.

Taylor, B., K. Ralph et M. Smart. 2015. « What Explains the Gender Gap in Schlepping? Testing Various Explanations for Gender Differences in Household-Serving Travel », *Social Science Quarterly*, vol. 96, no 5, p. 1493-1510.

Tichenor, V. J. 2005. *Earning More and Getting Less. Why Successful Wives Can't Buy Equality*, New Brunswick et Londres, Rutgers University Press.

Thompson, E., et J. Pleck. 1986. « The Structure of Male Role Norms ». *American Behavioral Scientist*, vol. 29, no 5, p. 531-543.

Wernli, B. et C. Henchoz. 2011. « Fin de l'union conjugale, genre et tâches ménagères en Suisse », *Population-F*, vol. 66, no 3-4, p. 727-754.

Wernli, B. 2001. Contraintes institutionnelles, influences contextuelles et participation aux élections fédérales en Suisse, Berne, Haupt.

West, C. et D. H. Zimmerman. 1987. « Doing Gender », Gender and Society, vol. 1, p. 125-151.

Widmer, E., R. Levy et J.-A. Gauthier. 2004. « L'implication dans les champs domestique et professionnel selon les phases de la vie familiale », dans *Vivre en Suisse 1999-2000. Une année dans la vie des ménages et familles*, sous la dir. de E. Zimmermann et R. Tillmann, Berne, Peter Lang, p. 95-108.

Zarca, B. 1990. « La division du travail domestique. Poids du passé et tensions au sein du couple », Économie et statistique, vol. 228, p. 29-40.

NOTES

1. Le Panel suisse des ménages (<u>www.swisspanel.ch</u>) est financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Il s'agit d'une enquête longitudinale multithématique représentative menée par la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS, www.forscenter.ch).

- 2. En 1999, le premier échantillon aléatoire de la population résidente suisse était composé de 5074 ménages et 12 931 individus. Depuis 2004, un second échantillon aléatoire (2538 ménages et 6569 individus) a été interrogé, selon le même principe, complété en 2013 par un troisième échantillon, incluant 4066 ménages et 9885 individus.
- **3.** Le temps consacré aux activités domestiques et parentales par les « pères engagés » est supérieur au temps du troisième quartile de l'ensemble des pères de l'échantillon (Liechti et Schön-Bühlmann, 2013 : 10).
- 4. Nous avons considéré le revenu total personnel annuel net, toutes sources incluses.
- 5. Un taux d'activité professionnel à 100 % étant équivalent à environ 41 heures/semaine.
- **6.** Dans le cadre du PSM, le temps consacré aux tâches ménagères est défini par la question suivante : « Combien d'heures en moyenne consacrez-vous au travail domestique (laver, cuisiner, nettoyer) une semaine ordinaire ? »
- 7. Office fédéral de la statistique, 2015h.
- 8. Selon la théorie de la dépendance économique, la personne qui a le revenu le plus faible, les femmes en général, va échanger une part de soutien économique contre du travail domestique et familial (Taylor et al., 2015 : 13). Selon la théorie des ressources (Blood et Wolfe, 1960), celui qui possède le plus de ressources socialement valorisées (revenu, statut) les mobilise dans la négociation de manière à éviter de prendre en charge les tâches domestiques. Les hommes possédant davantage de ces ressources que les femmes, cela expliquerait pourquoi ils prennent peu de travaux non rémunérés en charge. Pour d'autres (Becker, 1981), la répartition sexuée du travail est le fruit d'un calcul rationnel. Celui qui a le plus de capital humain (niveau de formation notamment), les hommes dans la plupart des cas, étant le plus à même de recevoir un bon salaire en échange de son investissement sur le marché du travail, il est profitable au ménage de favoriser une division sexuée du travail. Enfin, selon la théorie du temps libre, la répartition du travail domestique est allouée au membre du couple ayant le moins d'obligations à l'extérieur du foyer (Chesters, 2013 ; Gough et Killewald, 2010). Ainsi selon une étude récente de l'Office fédéral de la statistique suisse, les pères au chômage sont surreprésentés au sein de la catégorie des « pères engagés » auprès de leurs enfants (Liechti et Schön-Bühlmann, 2013: 10).
- 9. La question se présente ainsi : « Pouvez-vous m'indiquer qui accomplit dans votre ménage chacune des tâches que je vais énumérer. En général, qui est-ce qui fait... ». Les catégories de réponse sont « surtout moi-même, surtout mon/ma partenaire, en général à égalité, l'enfant ou les enfants, surtout une autre personne du ménage, surtout une aide de ménage, entreprise ou service extérieur, autre solution ». Étant donné que nous connaissons l'identité du répondant au sein du ménage, nous en déduisons les informations du tableau 2.
- 10. L'indice d'importance relative de la procédure TwoStep est destiné à indiquer quelles variables sont les plus importantes dans la construction des clusters; plus il est élevé, plus la variable est discriminante.
- 11. Celui-ci est calculé en sommant pour toutes les six tâches, une valeur de 3 quand l'homme effectue principalement une tâche, de 1 quand celle-ci est effectuée à égalité ou en utilisant une autre solution, et de 0 quand elle est prise en charge par le partenaire. Le résultat est sensiblement égal en utilisant d'autres valeurs.
- 12. Ce qui explique les écarts-types nuls pour les différents types de tâches.
- **13.** Là encore, les écarts-types donnés sont nuls, la catégorie se définissant par la prise en charge uniquement des tâches techniques et administratives.

- 14. La question posée est la suivante : « Pouvez-vous me dire, concernant les enfants de votre ménage, qui remplit en général chacune des tâches suivantes ? », et les modalités de réponse sont similaires à celles de la question relative aux tâches ménagères. Là encore, nous avons distingué les trois cas de figure les plus répandus, à savoir si elles sont réalisées principalement par l'homme, principalement par la femme, ou de manière différente (à égalité, l'enfant s'en charge lui-même, ou une autre solution est adoptée).
- 15. Les scores sont calculés de la même manière que ceux relatifs aux tâches ménagères, en sommant pour toutes les quatre tâches, une valeur de 3 quand l'homme effectue principalement une tâche, de 1 quand celle-ci est effectuée à égalité ou en utilisant une autre solution, et de 0 quand elle est prise en charge par le partenaire.
- **16.** L'âge du partenaire n'est pas retenu, car trop corrélé (R de Pearson de .94) à celui de l'homme. Il en va de même pour l'âge de l'enfant le plus jeune (.75), le cas échéant.
- 17. Degré standardisé du système de formation helvétique. Nous avons vérifié que son effet sur nos variables dépendantes soit continu.
- **18.** http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.html?publicationID=6708 , pour en donner un exemple.
- **19.** À propos de politique, les gens parlent de gauche et de droite. Où vous situez-vous personnellement, si 0 signifie « gauche » et 10 « droite » ?
- **20.** Êtes-vous pour que la Suisse prenne davantage de mesures pour favoriser les femmes, si 0 signifie « pas du tout pour » et 10 « tout à fait pour » ?
- 21. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les opinions suivantes, si 0 signifie « pas du tout d'accord » et 10 « tout à fait d'accord » ? Un enfant en âge préscolaire souffre du fait que sa mère travaille.
- 22. Sentiment que les femmes sont pénalisées en général en Suisse, en faveur de mesures destinées à favoriser les femmes, sentiment d'être soi-même discriminé par rapport à l'autre sexe, possibilité de mener une action personnelle pour renforcer l'égalité entre les sexes, opinion quant au fait que les enfants souffriraient quand leurs parents ne sont pas mariés, respectivement quand leur mère travaille, opinion qu'avoir un emploi constitue le meilleur moyen de préserver son indépendance, et que le mariage représente une institution surannée.
- 23. Ces paramètres n'ont pas été inclus dans les modèles de régression logistique du tableau. En raison du caractère indicatif de ces tendances et de l'absence de contrôle par les autres variables, nous n'indiquons pas les pourcentages. De manière générale, nous avons retenu des écarts relatifs de plus de 10 % par rapport à la distribution marginale, avec des effectifs suffisants pour être pertinents.

RÉSUMÉS

Cadre de la recherche: Dans les sociétés occidentales postmodernes, des hommes adoptent désormais des comportements traditionnellement étiquetés comme féminins, notamment dans la répartition des rôles autour de l'enfant. En Suisse, l'investissement concret des hommes est toutefois caractérisé, globalement et en comparaison des femmes, par une implication moindre

dans les tâches domestiques et familiales, qui diminue encore après la naissance d'un enfant.

Objectifs : Partant de ce constat, cet article explore le rapport entre l'idéologie genrée et l'engagement des hommes et des pères dans ce domaine.

Méthodologie : À l'aide de modèles statistiques multivariés, notre analyse tente de déterminer si les attitudes envers la vie familiale et l'égalité ont une influence sur l'implication domestique et familiale des hommes. Nous mobilisons pour cela plus de 25 000 entretiens téléphoniques effectués entre 2000 et 2011 dans le cadre du Panel suisse de ménages (PSM).

Résultats: Les résultats font ressortir quatre formes de masculinité. « L'homme professionnel » construit sa masculinité essentiellement dans l'investissement professionnel sur le marché du travail et financier au sein du ménage. « L'homme orthodoxe » reste le pourvoyeur principal des revenus, sans pour autant dédaigner les tâches ménagères. Néanmoins, il s'occupe surtout de celles qui sont socialement définies comme étant masculines. « Le traditionnel gestionnaire » a un profil similaire, si ce n'est qu'il prend également en charge des tâches dites négociables, les tâches administratives du ménage. « L'homme inclusif » est celui qui partage le plus le temps de travail rémunéré et non rémunéré avec sa compagne.

Conclusions : En définitive, ces différents profils s'expliquent moins par la mise en pratique d'une idéologie de genre que par des facteurs institutionnels ou pragmatiques comme le capital économique et humain à disposition des partenaires.

Contribution: En proposant une typologie de l'implication dans le travail non rémunéré d'hommes en Suisse et en examinant de manière empirique plusieurs explications des différences constatées, cet article apporte une contribution originale à la connaissance des masculinités en contexte familial.

Research Framework: In postmodern Western society, men have adopted behaviour that is traditionally labelled as being feminine, particularly when it comes to the distribution of child rearing roles. In Switzerland, the tangible investment of men is generally characterized, in comparison to women, by a lesser involvement in domestic and familial tasks, which is reduced further following the birth of a child.

Objectives: Using this statement as our starting point, this article explores the relationship between gender ideology and the investment of men and fathers in this area.

Methodology: Using multi-variate statistics models, our analysis attempts to determine whether attitudes to family life and equality have an influence on the domestic and familial involvement of men. We conducted over 25,000 telephone interviews between 2000 and 2011 as a part of the Swiss Household Panel (SHP).

Results: Our results showed four types of masculinity. The "Professional Man" essentially builds his masculinity through their professional implication in the employment and financial aspects of the household. The "Orthodox Man" remains the main financial provider though they do not eschew domestic tasks. Regardless, they tend to take care of tasks that are socially defined as being masculine. The "Traditional Manager" has a similar profile though they only take charge of tasks that are negotiable such as the administrative aspects of the home. The "Inclusive Man" shares more time between paid and unpaid work with their partner.

Conclusions: These different profiles are less explained by the practical application of a gender ideology than by institutional and pragmatic factors such as economic and human capital and the disposition of partners.

Contributions: By offering a typology for involvement in unpaid work for Swiss men and by empirically examining several explanations for the stated differences, this article provides an original contribution to the understanding of masculinity in a familial context.

INDEX

Mots-clés: genre, masculinité, répartition du travail entre hommes et femmes, égalité **Keywords**: gender, masculinity, distribution of work between men and women, equality

AUTEURS

HAKIM BEN SALAH

Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne, Suisse, hakim.ben-salah@chuv.ch

BORIS WERNLI

Chef de l'unité enquêtes, Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales, et professeur titulaire, Université de Lausanne, Lausanne, Suisse ; boris.wernli@unil.ch

CAROLINE HENCHOZ

Département des sciences sociales, Université de Fribourg, Fribourg, Suisse